

**Avenant n°11
à la Convention Constitutive
du Groupement de
Coopération Sanitaire
Réseau OncoCentre**

Vu la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire du Réseau OncoCentre,

Vu l'arrêté n°010-OSMS-0156 du 21 Septembre 2010 portant approbation de la Convention Constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire « Réseau OncoCentre »,

Vu l'arrêté n°011-OSMS-0008 du 18 Janvier 2011 portant approbation de l'avenant n°1 à la Convention Constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire « Réseau OncoCentre »,

Vu l'arrêté n°011-OSMS-0062 du 4 Avril 2011 portant approbation de l'avenant n°2 à la Convention Constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire « Réseau OncoCentre »,

Vu l'arrêté n°2012-OSMS-0074 du 12 Octobre 2012 portant approbation de l'avenant n°3 à la Convention Constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire « Réseau OncoCentre »,

Vu l'arrêté n°2012-OSMS-0164 du 11 Décembre 2012 portant approbation de l'avenant n°4 à la Convention Constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire « Réseau OncoCentre »,

Vu l'arrêté n°2013-OSMS-192 du 20 Décembre 2013 portant approbation de l'avenant n°5 à la Convention Constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire « Réseau OncoCentre »,

Vu l'arrêté n°2014-OSMS-63 du 27 Mai 2014 portant approbation de l'avenant n°6 à la Convention Constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire « Réseau OncoCentre »,

Vu l'arrêté n°2017-OS-0020 du 27 Mars 2017 portant approbation de l'avenant n°7 à la Convention Constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire « Réseau OncoCentre »,

Vu l'arrêté n°2019-DOS-0059 du 25 Juin 2019 portant approbation de l'avenant n°8 à la Convention Constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire « Réseau OncoCentre »,

Vu l'arrêté n°2020-DOS-0050 du 15 Septembre 2020 portant approbation de l'avenant n°9 à la Convention Constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire « Réseau OncoCentre »,

Vu l'arrêté n°2021-DOS-0051 du 30 Septembre 2021 portant approbation de l'avenant n°10 à la Convention Constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire « Réseau OncoCentre »,

Vu l'Assemblée Générale du réseau OncoCentre du 9 Mai 2022,

Il est convenu entre :

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS RÉGIONAUX DE SANTÉ

Le Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Tours, dont le siège est situé 2, boulevard Tonnelé 37044 TOURS Cedex 9, représenté par son Directeur Général en exercice,

Le Centre Hospitalier Régional d'Orléans, dont le siège est situé 1 rue Porte Madeleine, BP 2439, 45032 ORLÉANS Cedex 1, représenté par son Directeur Général en exercice,

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ

Le Centre Hospitalier Jacques Coeur, dont le siège est situé 145, avenue François Mitterrand 18020 BOURGES Cedex, représenté par son Directeur en exercice,

Le Centre Hospitalier de Chartres, dont le siège est situé 34 rue du Docteur Maunoury, 28018 CHARTRES Cedex, représenté par son Directeur en exercice,

Le Centre Hospitalier de Dreux, dont le siège est situé 44 avenue du Président Kennedy, 28102 Dreux, représenté par son Directeur en exercice,

Le Centre Hospitalier de Châteauroux, dont le siège est situé 216 avenue de Verdun – BP 585 36019 CHATEAUROUX Cedex, représenté par son Directeur en exercice,

Le Centre Hospitalier de Blois, dont le siège est situé mail Pierre Charlot 41016 BLOIS Cedex, représenté par son Directeur en exercice,

Le Centre Hospitalier de Romorantin-Lanthenay, dont le siège est situé 96 rue des Capucins, BP 148 41206 ROMORANTIN-LANTHENAY Cedex, représenté par son Directeur en exercice,

Le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise, dont le siège est situé 658, rue des Bourgoins, BP 725, 45207 MONTARGIS Cedex, représenté par son Directeur en exercice

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS DE SANTÉ

La Clinique Guillaume de Varye, dont le siège est situé 210, route de Vouzeron 18230 SAINT-DOULCHARD, représentée par son Directeur en exercice,

La Clinique des Grainetières, dont le siège est situé Place de Juillet – BP 183 – 18206 SAINT AMAND MONTROND, représenté par son Président Directeur Général en exercice,

L'Hôpital Privé d'Eure et Loir, dont le siège est situé 2 rue Roland Buthier – BP 71010 – 28301 MAINVILLIERS Cedex, représenté par son Directeur en exercice,

La Clinique Saint François, dont le siège est situé 22, avenue Marcel Lemoine 36000 CHATEAUROUX, représentée par son Président Directeur Général en exercice,

La Nouvelle Clinique de Tours Plus – St Gatien Alliance, dont le siège est situé 8 Place de la Cathédrale, 37000 TOURS, représentée par le Président du Directoire en exercice,

Le Pôle Santé Léonard de Vinci, dont le siège est situé 1, avenue du Professeur Minkowski 37170 CHAMBRAY-LÈS-TOURS, représenté par le Président du Directoire en exercice,

La Clinique Jeanne d'Arc, dont le siège est situé route de Tours 37500 SAINT-BENOIT-LA-FORET, représentée par son Président Directeur Général en exercice,

La Polyclinique de Blois, dont le siège est situé 1, rue Robert Debré 41260 LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, représentée par son Président Directeur Général en exercice,

La Clinique du Saint Cœur, dont le siège est situé 10 bis, rue Honoré de Balzac 41100 VENDÔME, représentée par son Directeur Général en exercice,

La Polyclinique des Longues Allées/Pôle Santé Oréliance, dont le siège est situé 553 avenue Jacqueline Auriol 45770 SARAN, représentée par le Président du Directoire en exercice,

La Clinique de l'Archette, dont le siège est situé 83 rue Jacques Monod – Quartier du Larry – BP 109 – 45161 OLIVET Cedex, représenté par son Président Directeur Général en exercice,

CENTRES DE RADIOTHÉRAPIE ET D'ONCOLOGIE MÉDICALE

Le Centre de Radiothérapie et d'Oncologie Médicale St Jean, dont le siège est situé 210 route de Vouzeron – 18230 SAINT DOULCHARD, représenté par ses associés en exercice,

Le service d'Onco-radiothérapie du site de Chartres dit COREL, de la SCM Jupiter/Pluton dont le siège est situé 18 rue Victor Hugo, 72015 LE MANS Cedex 2, représenté par son Gérant en exercice,

Le Centre d'Oncologie et de Radiothérapie Pôle Santé Tours Sud, dont le siège est situé 11 avenue du Professeur Minkowski – 37175 CHAMBRAY LES TOURS Cedex, représenté par son co-gérant en exercice,

Le Centre de Radiothérapie et de Cancérologie, dont le siège est situé rue de l'Octroi – 41260 LA CHAUSSEE ST VICTOR, représenté par ses associés en exercice,

Le Centre Orléanais de Radiothérapie et d'Oncologie Médicale (COROM), dont le siège est situé 757 avenue Jacqueline Auriol, 45770 SARAN, représenté par le Président du Directoire en exercice,

Le Centre de Radiothérapie et d'Oncologie, dont le siège est situé 658 rue des Bourgoins – 45200 AMILLY, représenté par son gérant en exercice,

Structures de Coordination en Cancérologie

Appui Santé Berry, dont le siège est situé 8-2 rue des Mécaniciennes, 36000 CHATEAUROUX, représenté par son Président en exercice,

Appui Santé 28, dont le siège est situé 58 rue de Reverdy - 28000 CHARTRES, représenté par sa Directrice en exercice,

Appui Santé 37, dont le siège est situé 2 allée du Petit Cher – 37550 ST AVERTIN, représenté par sa Directrice en exercice,

Santé EsCALE 41, dont le siège est situé 4 rue de Weimar – 41000 BLOIS, représenté par son Président Directeur Général en exercice,

Appui Santé Loiret, dont le siège est situé 25 avenue de la libération – 45000 ORLEANS, représenté par son Président en exercice,

ASSOCIATIONS REPRÉSENTANTS D'USAGERS

Le Comité Départemental du Cher de la Ligue contre le cancer, dont le siège est situé Le Balzac – 50-52 avenue Jean Jaurès – BP 404 – 18007 BOURGES Cedex, représenté par son Président en exercice,

Le Comité Départemental de l'Eure et Loir de la Ligue contre le cancer, dont le siège est situé 4 place de Ravenne – 28000 CHARTRES, représenté par son Président en exercice,

Le Comité Départemental de l'Indre de la Ligue contre le cancer, dont le siège est situé 96, rue Grande 36000 CHATEAUROUX, représenté par son Président en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil d'Administration en date du 17 Juin 2010.

Le Comité Départemental de l'Indre et Loire de la Ligue contre le cancer, dont le siège est situé 2 bis Boulevard Tonnellé – 37044 TOURS Cedex 9, représenté par son Président en exercice,

Le Comité Départemental du Loir et Cher de la Ligue contre le cancer, dont le siège est situé 18 rue Roland Dorgelès – 41000 BLOIS, représenté par son Président en exercice,

Le Comité Départemental du Loiret de la Ligue contre le cancer, dont le siège est situé 44 avenue Dauphine, 45100 ORLEANS, représenté par son Président en exercice,

Objet de l'avenant :

Cet avenant est pris en application des décisions du GCS réuni en Assemblée Générale le 9 Mai 2022.

Il a pour objet d'apporter des modifications à la convention constitutive du GCS du Réseau OncoCentre afin de prendre acte de l'admission de nouveaux membres et de préciser la nouvelle répartition des droits sociaux qui en découle.

Article 1 – Admission de nouveaux membres

1.1 – Identité et qualité des nouveaux membres

Structures de coordination :

- Appui Santé Berry, dont le siège est situé, 36000 CHATEAUROUX, représenté par son Président en exercice,
- Appui Santé 28, dont le siège est situé 28000 CHARTRES, représenté par son Président en exercice,
- Appui Santé 37, dont le siège est situé, représenté par son Président en exercice,
- Santé EsCALE 41, dont le siège est situé, représenté par son Président en exercice,
- Appui Santé Loiret, dont le siège est situé, représenté par son Président

Ces adhésions font suite à la mise à jour de la convention constitutive pour intégrer les PTA/DAC, structures de coordination et associations de patients.

Ils intégreront le collège n°6 des Structures de Coordination en Cancérologie.

D'autre part, 2 associations de patients souhaitent adhérer au réseau :

- l'Association PEPS qui soutient et accompagne les patients et leur entourage dans le traitement de la maladie et ses conséquences,
- l'Association OncoBerry, créée suite à la fermeture du réseau OncoBerry.

Ces 2 associations intégreront le collège n°7 : associations de représentants d'utilisateurs

Article 2 – Nouvelle répartition des droits au sein du Collège n°7 « Associations de représentants d'utilisateurs »

L'article 10.1 Détermination des droits sociaux est modifié.

La répartition des droits sociaux au sein du Collège n°7 « Associations de représentants d'utilisateurs » sera la suivante :

Collège 7 : Associations de représentants d'utilisateurs : 5% des droits sociaux répartis à part égale entre :

- | | |
|-------------------------------|---------------------------|
| ✓ Ligue contre le cancer 18 : | 0.63 % des droits sociaux |
| ✓ Ligue contre le cancer 28 : | 0.63 % des droits sociaux |
| ✓ Ligue contre le cancer 36 : | 0.63 % des droits sociaux |
| ✓ Ligue contre le cancer 37 : | 0.63 % des droits sociaux |
| ✓ Ligue contre le cancer 41 : | 0.63 % des droits sociaux |
| ✓ Ligue contre le cancer 45 : | 0.63 % des droits sociaux |
| ✓ Association PEPS : | 0.63 % des droits sociaux |
| ✓ Association OncoBerry : | 0.63 % des droits sociaux |

Article 5 – Date d'effet

Conformément aux termes de la convention, les modifications prennent effet à la date d'approbation du présent avenant par le Directeur de l'Agence Régionale de Santé.

La publication intervient dans un délai d'un mois à compter de l'acte d'approbation de la convention constitutive du Groupement par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé.

Article 6 – Autres dispositions

Les autres dispositions de la convention constitutive restent inchangées.

Fait à Tours,
Le **8 JUIN 2023**

L'Administrateur du GCS Réseau OncoCentre,

Lisa COTELLON